

DECLARATION UE DE CONFORMITE
EU DECLARATION OF CONFORMITY

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :
This declaration of conformity is issued under the sole responsibility of the manufacturer :



Guy COTTEN SA
Route de Concarneau – Pont Minaouët – 29 910 TREGUNC

VESTE ISOPRIM 420

Coloris : Vert
Colors : Green

Tailles : XS – S – M – L – XL - XXL
Sizes



La veste ISOPRIM 420, objet de la déclaration, est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union relative aux équipements de protection individuelle (EPI) par l'application du Règlement UE 2016/425 du 9 mars 2016.

The ISOPRIM 420 jacket, object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation - Regulation UE 2016/425 (from 9 March 2016)

Ce vêtement de protection :

- est un EPI de Catégorie I protégeant contre un risque mineur : contact prolongé avec de l'eau (pluie ou projections)

Category I of PPE : protection against a minor risk : prolonged contact with water (rain or water splash)

- répond aux normes harmonisées suivantes :

EN ISO 13688-2013 Exigences générales pour vêtement de protection

EN 343+A1-2007 Protection contre la pluie



Cet EPI est soumis à la procédure d'évaluation de conformité sur la base du contrôle interne de la production (module A).

This PPE is subject to the conformity assessment procedure conformity to type based on internal production control (module A).

Signature du fabricant : Mme Nadine BERTHOLOM

Signed by

Fonction : Président Directoire

Position

Lieu et date : Trégunc le 11/09/2018

Place and date